

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes GIRAUD, LAVERT, VINCENT, HOCINE, M. VALLO, CHEVALIER

Absent excusé : Alain SENDRA donne pouvoir à Yann VALLO

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2023-49/ OBJET : Aménagement espace columbarium au cimetière : demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité

M. le Maire expose au Conseil qu'afin d'aménager l'espace columbarium et cavurnes qui sera prochainement créer dans le cimetière, il est nécessaire d'effectuer des travaux.

En outre afin de dégager de l'espace, la haie de tuyas doit être supprimée et remplacée par une palissade bois à l'identique de celle existante. Un terrassement est nécessaire pour créer l'emplacement du jardin du souvenir et l'emplacement des cavurnes.

M. le Maire présente au Conseil les devis des entreprises FROBERT René, MEUNIER Romain SARL et ROULLET Bruno pour ces travaux.

Il précise que ce projet pourrait prétendre à une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

- valide le devis de l'entreprise MEUNIER Romain SARL pour la somme de 1 725 € HT pour l'arrachage de la haie, la création des espaces jardin du souvenir et cavurnes
- valide le devis de l'entreprise ROULLET Bruno pour la somme de 6 389 € HT pour la fourniture et la pose d'une palissade en bois traité
- sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2024
- mandate M. le Maire pour toutes les démarches administratives nécessaires
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT

Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20231117-2023-49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2023

